

5-13 Décembre
2021

SEMINAIRE FORMATION



*Parcours de la croisière à titre
indicatif, sous réserve de
modifications*

INFORMATIONS IMPORTANTES

- ❖ Attention nombre de places limité
- ❖ Vols inclus au départ de Paris
- ❖ Bulletin à transmettre à Stéphanie Nicol par mail : snicol@ospharea.com
- ❖ Inscription confirmée à réception du bulletin, de votre règlement (sous réserve de disponibilité au moment de la confirmation), ET de la validation de votre inscription à la formation.

CATEGORIE D'HEBERGEMENT

Cabine Double Pont C	Cabine Double Pont D	Cabine Double Deluxe pont F	Suite Double Pont D
3 110 €/pers □	3 320 €/pers □	3 950 €/pers □	4 350 €/pers □



FORMATION

Thème DPC : « Chimiothérapies orales anticancéreuses : accompagner votre patient dans son parcours de soins »

De plus en plus de traitements anticancéreux sortent de la réserve hospitalière. Cette formation vous permettra d'aider le patient à gérer les effets indésirables, à améliorer l'observance et vous guidera pour la mise en place des entretiens pharmaceutiques sous CTO.

Cette formation OBLIGATOIRE sera à réaliser AVANT le séminaire.

Format : classe virtuelle (7 h en journée complète ou en ½-journée)

Prérequis : avoir un ordinateur ou tablette avec webcam et une connexion internet

Formateur : Pharmacien hospitalier ou clinique.

Public : Pharmacien / Préparateur

Prise en charge par l'ANDPC sous réserve de budget disponible.

Inscription : Nous vous adresserons le n° de programme et de session ANDPC sur lequel s'inscrire sur www.mondpc.fr

► Des formations facultatives vous seront également proposées pendant le séjour.

ADHESION COOPERATIVE

OSPHAREA rappelle qu'elle est une société coopérative de pharmaciens d'officine et qu'elle est à ce titre soumise aux dispositions de l'article L. 124-2 du code de commerce aux termes duquel : « Les sociétés coopératives de commerçants de détail ne peuvent admettre de tiers non associés à bénéficier de leurs services ».

- Je ne suis pas coopérateur, je verse à la coopérative OSPHAREA la somme de 1.52€ (un euro cinquante-deux centimes) par virement, correspondant au prix d'acquisition d'une part sociale de la coopérative OSPHAREA, ce qui est accepté par Monsieur Philippe ROUX, en qualité de Président, qui lui en donne bonne et valable quittance.

- Je suis coopérateur, j'indique mon numéro de part sociale n°

Cette adhésion implique l'approbation du règlement de la coopérative [disponible en cliquant ici](#).

MODALITES DE REGLEMENT

Pour valider votre inscription, merci de nous retourner ce bulletin de réservation dûment
Complété, signé et accompagné de votre règlement ou de votre numéro de Carte Bancaire.



Merci de joindre
la copie
de votre
PASSEPORT
en cours de
validité



VIREMENT Réf à indiquer : numéro ADELI + Nom du titulaire
IBAN FR76 3000 3017 4200 0200 4036 014 Code BIC : SOGEFRPP



Prélèvement sur la **CARTE BANCAIRE** dont vous nous avez fourni les coordonnées ci- dessous, et ce sans préavis (frais CB 0.6%)
J'autorise le prélèvement des acomptes et du solde sur ma carte Bancaire ci-dessous (Visa ou Mastercard).

Type de carte : _____
Date de fin de validité : []/[]/[]

N° de carte : []
Cryptogramme : [] [] [] []

Echéancier des règlements : 50% à l'inscription 50% au 01.09.2021

ENGAGEMENT

Je reconnais : M agissant tant pour moi-même que pour le compte de mon
accompagnant(e), certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières indiquées, notamment des conditions
d'annulation applicables dès signature du présent bulletin d'inscription et je les accepte.

J'atteste de la validité des pièces d'identité transmises pour ce séjour.

Date et Signature (OBLIGATOIRE)

ADRESSE FACTURATION

Pharmacie :

Adresse :

CP, Ville :

Tél : mobile 1 : mobile 2 :

Email de M. (pour l'envoi des infos séminaire) :

Email de Mme (pour l'envoi des infos séminaire) :

	Nom	Prénom	Montant total
Participant 1			
Participant 2			

Ce prix comprend :



Vols et transferts de l'aéroport
Jusqu'au Club Med 2



Hébergement selon la catégorie de
cabine indiquée sur le bulletin sur le Club
Med 2 pour 7 nuits,
du 5 au 12 Décembre 2021



La pension complète
(sous forme de buffets à
thème)



La formule Bar et snacking
(boissons et encas à
volonté sauf alcools VSOP
et champagne)



Les formations et
activités organisées par
OSPHARM



Les assurances
assistance rapatriement
(voir CGV Club Med)

Ce prix ne comprend pas :

Les boissons hors forfait - Les excursions ou activités à la carte - Les pourboires et dépenses d'ordre personnel - Les soins et forfaits bien-être au SPA - L'assurance annulation

CONDITIONS D'ANNULATION *Pénalités d'annulation du fait du participant inscrit - hors prime d'assurance*

J-90

J-60

J-30

150€

30% du prix total du voyage

60% du prix

100% du prix

Toute annulation ou modification de séjour devra être effectuée exclusivement par courrier AR, le cachet de La Poste faisant foi ou par mail auprès de Stéphanie NICOL.

